
Adresse du conseil général de la commune de Matignon (Côtes-du-Nord), lors de la séance du 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Matignon (Côtes-du-Nord), lors de la séance du 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 270;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17815_t1_0270_0000_6

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Témoin généreux et sensible de cette réunion frappante de faits que jusqu'alors nous n'avions pu citer, de vérités que nous n'avions pu faire entendre, de caractère que nous n'avions osé déployer, il vous présentera l'image affreux des proscriptions, des horreurs, des haines, enfin des actes arbitraires, qui ont failli sacrifier des innocents aux fers des assassins; mais par un contraste digne de républicains, il vous offrira le tableau consolant de notre union de pensée et d'intérêt; il vous dira que ralliés sous l'étendard sacré de la liberté et des loix, nous ne formons qu'une âme propre à triompher de tous les obstacles, à prévoir tous les pièges, à s'opposer à toutes les entreprises. Non jamais, jamais, nous ne nous laisserons égarer par le faux éclat d'une imagination bouillante, ni intimider par ces déclamations insidieuses et mercenaires; nous rejettons dédaigneusement dès ce jour, ces productions effemées, ces écrits dangereux qui semblent désigner d'autres ralliement que la Convention, d'autre dévouement qu'à la patrie; nous briserons en quelque main que ce soit le sceptre aristocratique, nous épierons ces monstres politiques dont nous ne redoutons pas les tentatives, mais dont nous exterminerons l'audace. Législateurs, achevés héroïquement la glorieuse mais pénible carrière que le souverain vous a tracé; ne redoutés point les efforts impuissants de l'intrigue toujours craintive et toujours sans effet. C'est pour vous seuls que nous veillons et que nous sommes debout; parlés et bientôt nous franchirons l'espace qui nous sépare, nous volerons vous servir de bouclier pour vous rendre invulnérables aux traits tant de fois lancés par la perfidie et que vous seuls avés victorieusement écarté.

Malheur aux déserteurs de la cause populaire, malheur aux modérés, aux ambitieux et à tous les ennemis du pacte social, c'est pour le maintenir contre ceux du dehors que nous venons de contribuer volontairement pour la construction d'une frégate, et pour le consolider au dedans que nous jurons de nous endurcir à toutes les fatigues, d'affronter tous les dangers et que nous apprendrons même à braver la mort pour assurer le triomphe de la république une et indivisible.

NAU-SAUVAGERE, *secrétaire
et une page de signatures.*

7

Le conseil général de la commune de Matignon, département des Côtes-du-Nord, annonce à la Convention qu'il a déposé au directoire du district de Lamballe, 44 marcs 14 onces d'argenterie, 25 livres de galons, 46 livres de cuivre, 5 cloches et 70 livres de fer, le produit des linges et ornemens du culte, 582 livres de vieux linge, et une somme pour concourir à la construction d'un vaisseau que le département doit fournir à la République; il fé-

licite la Convention sur ses glorieux travaux, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (19).

[Le conseil général de la commune de Matignon à la Convention nationale, du 7 vendémiaire an III] (20)

Représentans,

Administrateurs de vos travaux, nous avons jusqu'à ce moment gardé le silence; leur sublimité ne nous donnoit pas de termes assez énergiques pour exprimer ce que nous sentions, nos coeurs pleins de l'amour de la patrie, enivrés de la liberté et de l'égalité, désirant l'affermissement de la République une et indivisible, sentoient des mouvemens délicieux, lorsque par votre courage, votre fermeté, la sagesse de vos décrets, vous établissiez la République, écrasiés les tyrans, vainquiés les despotes, assuriés la liberté et l'égalité des peuples, déjoués les intrigues, ruiniés les partis, punissés les traitres et les factieux.

Si nous nous sommes tus, nous n'en avons pas moins agi, nos vœux pour la prospérité de la République n'ont pas été stériles. Nous avons changé la destination des vases et autres effets servant au culte; le trois floréal dernier nous avons versé au Directoire du district de Lamballe 44 marcs 14 onces d'argenterie, et 21 livres de galons, 46 livres de cuivre, cinq cloches, et 70 livres de fer. Nous destinons le tout au service de la République et des armées occupées à vaincre les despotes coalisés contre la liberté du peuple français, heureux de pouvoir contribuer en quelque chose! Le produit des linges et ornemens également versé au district à la même destination.

580 l. de vieux linge ont suivi de près cet envoi. La liberté vaut peu, si elle ne vaut le moindre sacrifice.

Eh bien, voisins de l'anglais nous connoissons son caractère, nous venons de faire passer au district de Lamballe une somme pour concourir de nôtre part à la construction du vaisseau que le département des Côtes-du-Nord se propose de donner pour abatre l'orgueil de cet insulaire.

Continués, représentans, vos glorieux travaux, achevés votre ouvrage, ne quittés votre poste que lorsque le vaisseau de la République sera au port, que nos vœux, nos sacrifices ne soient pas vains. Comptés sur l'énergie des républicains à seconder vos travaux.

LEMIJER, *maire
et douze signatures.*

(19) P.-V., XLVII, 255. *Bull.*, 3 brum. (suppl.); C. Eg., n° 799.

(20) C 321, pl. 1342, p. 22.